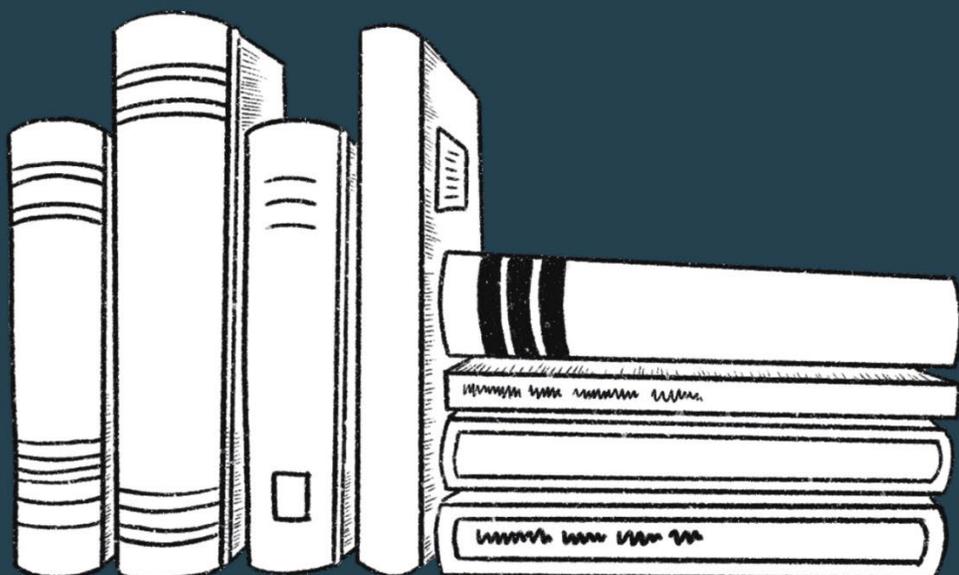


Conseil ontarien
de la qualité de
l'enseignement supérieur



**Accompagnement de la croissance rapide par des
soutiens adéquats : comment les collèges et le
gouvernement peuvent améliorer l'expérience des
étudiants étrangers en Ontario**

Julia Colyar, Jackie Pichette

et Janice Deakin

Publié par le :

Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur

**88, Queens Quay Ouest, bureau 2500
Toronto (Ontario)
M5J 0B8**

Téléphone : 416 212-3893

Télécopieur : 416 212-3899

Site Web : www.heqco.ca

Courriel : info@heqco.ca

Citer ce document comme suit :

Colyar, J., Pichette, J. et Deakin, J. (2023) *Accompagnement de la croissance rapide par des soutiens adéquats : comment les collèges et le gouvernement peuvent améliorer l'expérience des étudiants étrangers en Ontario*. Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.



**Conseil ontarien
de la qualité de
l'enseignement supérieur**

Les opinions exprimées dans le présent document de recherche sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement les vues ni les politiques officielles du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur ou d'autres organismes ou organisations ayant offert leur soutien, financier ou autre, dans le cadre de ce projet. © Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2023.

Remerciements

Bon nombre de personnes ont contribué à l'élaboration du présent rapport, parmi lesquelles Lena Balata, Rachel Courts, Hagar Effah, Sophie Lanthier et Jeffrey Napierala, tous membres de l'équipe du COQES, ainsi que Nia Spooner, chercheuse stagiaire. Nous tenons également à remercier les représentants des collèges de l'Ontario ayant pris part aux entrevues; leur expertise et leurs idées se sont révélées précieuses dans le cadre de l'élaboration de ce rapport. Nous sommes également reconnaissants du soutien et de l'aide offerts par Colleges Ontario dans le but de faciliter nos échanges avec les personnes interrogées.

Table des matières

Sommaire	5
Introduction	8
Contexte : Analyse des étudiants étrangers.....	11
Programmes de partenariat entre les secteurs public et privé.....	12
Besoins des étudiants étrangers en matière de soutien.....	13
Questions et méthode de recherche	16
Constatations.....	16
Logement et transport	18
Sentiment d'appartenance à la collectivité.....	20
Études et vie étudiante.....	21
Finances et emploi	23
Santé et bien-être.....	25
Discussion et recommandations	27
Gouvernement provincial	28
Gouvernement fédéral.....	29
Collèges.....	30
Conclusion.....	31
Bibliographie.....	32
Annexe	41
Annexe A.....	42

Sommaire

Le Canada accueille de plus en plus d'étudiants étrangers. Les collèges de l'Ontario en attirent la grande majorité pour notamment compenser leurs pertes financières imputables à la diminution du soutien gouvernemental. Ils accueillent ces étudiants étrangers sur leurs campus centraux et satellites, ainsi que dans les programmes offerts en partenariat avec des prestataires privés (partenariats entre les collèges publics et le secteur privé, ci-après CP-SP). Ces étudiants viennent en Ontario pour s'instruire, obtenir des diplômes, travailler et s'y installer durablement, et ce faisant, injectent des milliards de dollars dans l'économie provinciale.

La croissance spectaculaire des inscriptions d'étudiants étrangers s'est accompagnée de problèmes — soulevés par les municipalités, les établissements et les étudiants eux-mêmes — touchant à leur bien-être financier, scolaire, physique et mental. Ces problèmes, qui ont notamment trait aux pratiques de recrutement, à la qualité et à l'obligation redditionnelle des programmes, ainsi qu'aux discordances entre l'offre de programmes et les besoins du marché du travail, résultent de facteurs complexes et interdépendants. Il est donc important de comprendre comment les collèges gèrent ces difficultés au vu du taux record d'étudiants étrangers recrutés en Ontario.

C'est dans cette optique que le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (COQES) a décidé d'en apprendre davantage sur le soutien offert par les collèges publics aux étudiants étrangers. Le COQES s'est entretenu avec les représentants de 16 collèges publics, y compris des dirigeants institutionnels, des administrateurs de programmes et des professionnels du soutien aux étudiants. Les personnes interrogées ont fait état de la portée des activités en cours, des possibilités d'amélioration des ressources disponibles et des circonstances qui rendent ces mesures de soutien nécessaires.

Il apparaît que les étudiants étrangers doivent bénéficier de diverses mesures de soutien qui s'ajouteront à celles initialement offertes pour répondre aux besoins des étudiants canadiens. La priorité devrait être accordée aux mesures de soutien liées au logement, au transport, à la santé, au bien-être, au sentiment d'appartenance et à la sécurité, dont l'efficacité dépendra ici du niveau d'appui et de collaboration de divers ordres de gouvernement. Les étudiants étrangers se heurtent également à des obstacles scolaires, financiers et culturels. Ils ont souvent de la difficulté à comprendre les attentes scolaires; nombre d'entre eux travaillent même sur le campus ou en dehors de celui-ci afin de pouvoir couvrir leurs frais de scolarité et de logement élevés. Les étudiants victimes de racisme sur les campus et dans les collectivités peuvent également voir leurs perspectives d'intégration et d'emploi se limiter. Tous ces facteurs réunis peuvent contribuer à exacerber les problèmes de santé physique et mentale.

Nos entrevues ont également permis de répertorier l'ensemble des ressources offertes par les collèges sur leurs campus centraux et satellites, parmi lesquelles de vieilles infrastructures transformées en logements étudiants, des programmes de mentorat par les pairs et de mobilisation communautaire, des outils électroniques d'orientation des étudiants préalablement à leur arrivée, des possibilités d'emploi, du personnel infirmier praticien exerçant sur place ou encore des fonds affectés à l'aide financière d'urgence. Nombre d'entre eux ont recours à des modèles de services intégrés pour éliminer les effectifs et les programmes redondants et pour préciser les moyens d'accès aux mesures de soutien dont les étudiants ont besoin.

Dans l'ensemble, nos entrevues montrent clairement que les collèges et leurs partenaires privés, de concert avec tous les ordres de gouvernement, doivent partager la responsabilité de l'expérience et du bien-être des étudiants étrangers. Cela doit notamment passer par l'adoption d'une stratégie gouvernementale globale orientant les activités d'internationalisation de l'enseignement supérieur. Cette approche stratégique peut aider les établissements à créer des collectivités sûres et accueillantes et peut contribuer à préserver la réputation de l'Ontario en tant que destination privilégiée pour la grande qualité de ses établissements d'enseignement et de ses entreprises. Pour ce faire, le COQES a émis quelques recommandations auprès de diverses entités. Les voici :

Gouvernement provincial

- Passer en revue les pratiques de recrutement et les structures d'incitation destinées à attirer les étudiants étrangers, étant donné que la réussite des étudiants repose en partie sur la communication de renseignements exacts et sur l'adoption de conduites éthiques.
- Réviser le document intitulé « Partenariats entre les collèges publics et le secteur privé : Directive exécutoire du ministre » (2019) pour clarifier les responsabilités des collèges en matière de gestion des inscriptions, de qualité des programmes, de publicité et de soutien aux étudiants; ainsi que suivre l'application de cette directive.
- Élaborer une stratégie provinciale orientant les activités d'internationalisation des collèges. Faire concorder les besoins du marché du travail avec les programmes à haut taux d'admission, et cerner les divers titres de compétences à valoriser pour répondre aux priorités du marché du travail.

Gouvernement fédéral

- Travailler avec le gouvernement de l'Ontario à l'élaboration d'une stratégie globale d'éducation internationale. Passer en revue les objectifs et les résultats du programme actuel pour s'assurer qu'il répond aux programmes prioritaires définis par le gouvernement fédéral, qu'il offre aux immigrants une voie d'accès aux études postsecondaires leur permettant de devenir des travailleurs hautement

qualifiés et qu'il est adopté dans l'ensemble des programmes et des formations diplômantes offerts par les établissements d'enseignement postsecondaire.

- Examiner les permis de travail des étudiants étrangers (et le projet pilote de 20 heures en place) pour évaluer leurs expériences, leurs résultats, leur taux d'obtention de diplôme et leur délai d'obtention.
- Analyser les permis requis pour les étudiants inscrits à un programme d'enseignement coopératif afin de faciliter l'obtention de ces permis.

Collèges de l'Ontario

- Passer en revue les prérequis scolaires fixés pour l'admission des étudiants étrangers, y compris les résultats aux examens de langue et les évaluations des acquis, et envisager d'offrir des cours de langue aux étudiants admis ne répondant pas aux exigences linguistiques. Le respect des normes d'admission peut contribuer à réduire les pressions exercées sur les étudiants et le personnel.
- Recueillir et publier des données sur la satisfaction des étudiants étrangers en ce qui a trait aux ressources et aux mesures de soutien offertes pour cerner les lacunes et les difficultés persistantes et coordonner leurs approches avec d'autres collèges aux fins de comparaison.
- Tirer parti des contextes communautaires locaux sur chaque campus (emplacement, programmes et populations); travailler en étroite collaboration avec les autorités municipales pour éliminer certains des obstacles auxquels se heurtent les étudiants et les établissements, y compris ceux ayant trait au logement, à la santé et au bien-être, à l'inclusion et à l'emploi local.

Introduction

De nombreux experts considèrent que la Stratégie du Canada en matière d'éducation internationale de 2014, assortie de règlements visant à renforcer le statut du Canada en tant que destination de choix pour les futurs étudiants étrangers, s'est avérée un franc succès (Gouvernement du Canada, 2014).¹ Face aux pénuries criantes de main-d'œuvre sévissant dans l'ensemble du pays (Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration, 2022), la stratégie d'internationalisation a permis de faire du Canada l'une des principales destinations mondiales pour l'enseignement postsecondaire (Richardson et Hussain, 2022; Statistique Canada, 2021). Chaque année, les collèges et universités du Canada offrent un enseignement postsecondaire à un nombre croissant d'étudiants étrangers; en 2021, plus de 620 000 d'entre eux détenaient un permis d'études au Canada (Statistique Canada, 2022). Ce faisant, les établissements postsecondaires contribuent énormément à l'économie canadienne : Les Services économiques de RBC estiment que les étudiants étrangers ont contribué plus de 22 milliards de dollars à l'économie canadienne en 2018 seulement (Richardson et Hussain, 2022). Les étudiants étrangers renforcent également la diversité des campus et resserrent les liens interpersonnels qui permettent à tous les apprenants d'adopter une perspective mondiale (Gouvernement du Canada, 2012; 2014).

Les étudiants sont attirés par les possibilités d'études au Canada non seulement en raison de ses programmes de grande qualité, mais aussi parce qu'elles constituent un mode d'obtention du statut de résident permanent (RP) et une voie d'immigration (Gouvernement du Canada, 2014; Affaires mondiales Canada, 2019; Esses et coll., 2018). Les anciens étudiants étrangers représentent près de 40 % des nouveaux immigrants économiques (Richardson et Hussain, 2022), et les étudiants étrangers actuels continuent de se montrer intéressés par le fait de travailler et de s'installer au Canada. Selon un récent sondage (BCEI, 2021), 73 % des étudiants étrangers présents au Canada prévoyaient demander un permis de travail postdiplôme à la fin de leur programme d'études, et près de 60 % ont indiqué qu'ils prévoyaient rester au Canada et présenter une demande de résidence permanente. Ce fort intérêt peut permettre au Canada d'atteindre ses nouveaux objectifs en matière d'immigration, soit 1,5 million de nouveaux immigrants d'ici 2025, annoncés en novembre 2022 (Gouvernement du Canada, 2022c).

¹ Le gouvernement du Canada a élaboré la « Stratégie en matière d'éducation internationale : utiliser notre avantage du savoir comme moteur de l'innovation et de la prospérité » en réponse au rapport du Comité consultatif sur la Stratégie du Canada en matière d'éducation internationale (2012). Cette stratégie de 2014 a été remplacée en 2019 par le document « Miser sur le succès : la Stratégie en matière d'éducation internationale 2019-2024 ».

Les collèges de l'Ontario ont joué un rôle majeur dans l'augmentation des inscriptions internationales. Entre 2012-2013 et 2020-2021, les inscriptions d'étudiants étrangers dans les collèges de l'Ontario ont augmenté de 342 % (Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario, 2021a).² La plupart de ses augmentations spectaculaires ont été observées dans les collèges de l'Ontario qui offrent des programmes en partenariat avec le secteur privé. Dans le cadre des partenariats CP-SP, les collèges publics se chargent de recruter des étudiants internationaux tandis que les prestataires privés dispensent les programmes dans leurs établissements.

La hausse des inscriptions d'étudiants étrangers dans les collèges se justifie en grande partie par des impératifs financiers : l'Ontario fournit actuellement à ses collèges le plus faible niveau de financement gouvernemental par étudiant au Canada (Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario, 2021a) et les frais de scolarité représentent désormais la majeure partie des revenus des collèges de l'Ontario (Statistique Canada, 2022). En 2018, le gouvernement fédéral a imposé une réduction de 10 % des frais de scolarité des étudiants canadiens avant de procéder à leur gel. À l'instar d'autres provinces canadiennes, l'Ontario a constaté une tendance à la baisse des inscriptions de ses résidents aux collèges depuis 2013-2014 (Statistique Canada, 2021).³ La forte dépendance aux frais de scolarité, la baisse des inscriptions d'étudiants canadiens et la hausse des coûts de fonctionnement font en sorte que les inscriptions d'étudiants étrangers constituent le seul levier financier des établissements d'enseignement postsecondaire (Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario, 2021a). En effet, sans ces inscriptions et revenus, certains collèges de l'Ontario ne pourraient pas remplir leur mandat d'établissement d'enseignement communautaire (Beattie, 2021) ni demeurer financièrement viables (Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario, 2021a). Le gouvernement valide tacitement l'approche de ces collèges en ne réglementant pas les frais de scolarité des étudiants étrangers; ceux-ci sont près de cinq fois plus élevés que ceux des étudiants canadiens (Beattie, 2021).⁴

La hausse rapide des inscriptions d'étudiants étrangers a amené les municipalités, les établissements et les étudiants eux-mêmes à soulever de nombreuses préoccupations. Des études et des reportages mettent en lumière les problèmes scolaires, culturels et de santé mentale auxquels se heurtent les étudiants internationaux. Ces reportages portent souvent sur les expériences des étudiants dans les programmes de partenariat CP-SP (voir McGregor et coll., 2022; Baksh et coll., 2022; Ng et Padien, 2019; Ronson, 2022; Rana, 2022;

² Bien qu'elles aient été brièvement interrompues par la pandémie, les inscriptions ont complètement repris en 2021 et devraient continuer de s'accélérer (Bureau canadien de l'éducation internationale, 2022).

³ Cette tendance reflète l'évolution démographique du Canada.

⁴ Les frais de scolarité varient selon le programme, mais en moyenne, les étudiants canadiens paient environ 3 000 \$ par an, tandis que les étudiants étrangers paient plus de 14 000 \$ par an (Beattie, 2021).

de Moissac et coll., 2020; Armos, 2018). On note également que les charges financières pesant sur les étudiants ne font qu'exacerber leurs problèmes (Singh Aulakh, 2022). La question du logement est particulièrement préoccupante : les étudiants ont souvent du mal à trouver un logement sûr et abordable près de leur campus (Calder, 2016; Ronson, 2022). On observe également des disparités en matière de taux d'emploi, de gains relatifs et de concordance études-emploi entre les étudiants étrangers ayant décidé de rester au Canada et leurs homologues canadiens (Chen et Skuterud, 2020; Zhang, 2022). Ces facteurs personnels influencent l'expérience pédagogique de chaque étudiant, leur avenir économique et leur intégration au pays, tout en risquant la réputation mondiale de l'Ontario en matière d'éducation et d'immigration. Une grande partie des étudiants étrangers payant des frais de scolarité élevés se trouvent dans une situation précaire et ont un avenir incertain. Il est donc important de comprendre comment les collèges gèrent ces difficultés au vu du taux record d'étudiants étrangers recrutés en Ontario.

Afin d'en apprendre davantage sur le soutien offert aux étudiants étrangers, le COQES s'est entretenu avec 16 représentants de collèges publics, parmi lesquels des dirigeants d'établissements, des administrateurs de programmes et des professionnels du soutien aux étudiants. Nous avons rencontré des représentants issus de toute la province, des grands centres urbains aux petites collectivités du Nord. Grâce à ces discussions, nous avons pris connaissance de la portée des activités entreprises par les collèges de l'Ontario ainsi que des possibilités d'amélioration de l'offre de soutiens.

Nos entrevues ont également permis de soulever des questions sur les circonstances qui rendent ces mesures de soutien nécessaires. Les collèges s'efforcent de régler les problèmes engendrés par le système éducatif afin de pouvoir offrir un enseignement enrichissant et des voies d'immigration à leurs étudiants étrangers. Ces problèmes — qui ont notamment trait aux pratiques de recrutement, à la qualité et à l'obligation redditionnelle des programmes, ainsi qu'aux discordances entre l'offre de programmes et les besoins du marché du travail — doivent recevoir une attention continue et être constamment remis en question.

Le présent rapport donne un aperçu de la situation de l'enseignement postsecondaire ontarien en ce qui a trait aux étudiants étrangers et aux facteurs financiers alimentant la hausse des inscriptions. On y résume ensuite nos travaux de recherche portant sur les difficultés auxquelles les étudiants étrangers font face une fois qu'ils arrivent dans la province. Enfin, nous présentons les conclusions de nos entrevues, dans le cadre desquelles les collèges se penchent sur les différents problèmes qu'ils s'emploient à régler, avant de nous pencher sur les recommandations formulées à l'intention des gouvernements provinciaux et fédéral et des établissements.

Contexte : Analyse des étudiants étrangers

Les expériences des étudiants étrangers, qu'elles soient positives ou négatives, ne sont pas reflétées dans les résultats quantitatifs des étudiants. Les collèges de l'Ontario affichent en moyenne des taux de diplomation plus élevés pour leurs étudiants étrangers que pour leurs étudiants canadiens (Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario, 2021a).⁵ Nous savons toutefois que ces taux progressent à mesure que les frais de scolarité augmentent (Schmidt, 2020). Ces taux élevés peuvent incarner les différentes pressions subies par les étudiants étrangers pour obtenir leur diplôme dans les délais prévus (p. ex., conditions liées aux bourses d'études, contraintes financières et attentes familiales), tout en masquant les difficultés et les expériences négatives ayant jalonné leur parcours. D'autres mesures, telles que les taux de participation à l'économie clandestine, les taux de suicide plus élevés après obtention du diplôme et les moins bons résultats sur le marché du travail, révèlent la nécessité d'améliorer le soutien offert aux étudiants étrangers (One Voice Canada, 2021).

La majorité des étudiants étrangers des collèges de l'Ontario sont inscrits à des programmes de deux ans.⁶ Nombre d'entre eux suivent également plus d'un programme; ils peuvent notamment enchaîner deux certifications ou deux titres scolaires post-diplôme. Après avoir terminé leurs programmes, les diplômés étrangers peuvent se servir de leurs titres de compétences collégiaux pour obtenir un permis de travail postdiplôme (PTPD), qui leur permet de travailler jusqu'à trois ans au Canada. L'expérience professionnelle en résultant aide également les diplômés à obtenir le statut de RP (Choi et coll., 2021). Chez les étudiants étrangers, les taux d'obtention de ce statut varient en fonction du diplôme : 80 % des étudiants étrangers ayant obtenu un titre scolaire post-diplôme et 71 % de ceux ayant obtenu un certificat ou un diplôme collégial sont devenus résidents permanents dans les cinq ans suivant l'obtention de leur diplôme (Wall, 2022). Ces programmes d'études collégiales durent généralement d'un à deux ans, constituant ainsi un moyen rapide de travailler et s'installer au Canada. On constate toutefois que les étudiants étrangers ayant obtenu un baccalauréat sont moins nombreux (50 %) à obtenir le statut de résident permanent (Wall, 2022; Esses et coll., 2018).⁷

⁵ En 2020-2021, le taux de diplomation des étudiants collégiaux canadiens était de 66 %, tandis que celui des étudiants collégiaux étrangers était de 86 % (Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario, 2021a).

⁶ Un titre d'études postsecondaires d'un établissement canadien peut se traduire par des « points supplémentaires » dans le Système de classement global du Canada, qui est utilisé dans le cadre du programme Entrée express. Les candidats reçoivent également des points en fonction de leurs études, et notamment de leur durée. Plus leurs études sont longues, plus ils recevront de points (voir les critères du Système de classement global (SCG) – Entrée express).

⁷ Les étudiants préparant un baccalauréat ont probablement des motivations différentes de ceux préparant des titres de compétences plus courts; l'immigration n'est peut-être pas leur principal facteur de motivation

Les étudiants étrangers représentent 37 % des inscriptions dans les collèges de l'Ontario, soit la proportion la plus élevée au Canada, dépassant ainsi largement la moyenne nationale de 20 % (Usher, 2022). Ces étudiants arrivent des quatre coins du monde, la plupart d'entre eux étant originaires de l'Inde, de la Chine, du Vietnam, de la Corée du Sud, du Brésil et des Philippines (Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario, 2021a). Pour diverses raisons, notamment des changements de politique fédérale,⁸ l'Inde est clairement devenue le principal pays d'origine des étudiants étrangers inscrits dans les collèges canadiens : en 2020-2021, 62% d'entre eux étaient indiens (Crossman et coll., 2021). Dans plusieurs collèges de l'Ontario, les étudiants indiens représentaient plus de 90 % de la population étudiante étrangère (Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario, 2021a).

Programmes de partenariat entre les secteurs public et privé

L'Ontario compte des programmes de partenariat CP-SP depuis 2005. À l'heure actuelle, 12 collèges de l'Ontario ont établi des partenariats avec des collèges privés d'enseignement professionnel (Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario, 2021a).⁹ En plus d'offrir des programmes d'études collégiales, ces prestataires privés sont responsables des installations d'enseignement, des services de soutien et du recrutement de formateurs. Ils conservent également 70 % à 80 % des revenus tirés des droits de scolarité, tandis que les collèges publics récupèrent le reste (Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario, 2021a). Les étudiants étrangers inscrits aux programmes de partenariat CP-SP vivent et étudient généralement dans les centres urbains, où les prestataires privés ont tendance à s'installer, en dépit du fait que le collège public auquel ils sont affiliés puisse être situé dans des collectivités rurales ou nordiques. À l'exception de deux partenariats à Vancouver, tous les prestataires privés des programmes CP-SP sont installés dans la région du Grand Toronto (RGT) (Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario, 2021a). Cela signifie que les étudiants peuvent obtenir leur diplôme sans même avoir visité leur campus principal.

En vertu de la Directive exécutoire du ministre sur les partenariats entre les collèges publics et le secteur privé (2019), les programmes de partenariat sont assujettis aux restrictions et à des normes de service en matière d'inscription. Les effectifs étrangers du

(p. ex., ils souhaitent peut-être suivre des études de deuxième ou troisième cycle au Canada ou dans leur pays d'origine, ou ils peuvent envisager de retourner travailler chez eux).

⁸ D'après la vérificatrice générale, « en 2014, le gouvernement fédéral a entrepris de simplifier le processus de délivrance des permis pour les étudiants de l'Inde, ce qui leur a permis d'accéder plus facilement aux études dans les collèges publics de l'Ontario » (Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario, 2021a, pp. 28-29).

⁹ À l'heure où nous écrivons ce rapport, 12 collèges publics administrent des programmes en partenariat avec des prestataires privés, et d'autres collèges travaillent à l'élaboration de nouveaux programmes de partenariat.

collège privé ne doivent notamment pas être supérieurs au double des effectifs étrangers inscrits dans le ou les campus principaux du collège public (communément appelé le « ratio d'inscriptions de 2:1 »).¹⁰ Les étudiants inscrits aux programmes de partenariat CP-SP sont considérés comme des étudiants du collège public, et ce dernier est tenu de s'assurer que l'emplacement partenaire dispose des mêmes protections à l'égard des étudiants, des mêmes normes de services, de la même obligation redditionnelle et de la même assurance de la qualité que ses campus principaux » (MCU, 2019, p. 4).¹¹ Les « normes de services » devraient couvrir l'accès aux soutiens, notamment les ressources scolaires et de mieux-être. En vertu de la Directive de 2019, les collèges doivent également « s'assurer que les étudiants du partenariat ont accès à un logement » (p. 6). Le rapport de la vérificatrice générale de l'Ontario intitulé « Audit de l'optimisation des ressources : surveillance des collèges publics » (2021) a révélé qu'aucune supervision n'a été exercée dans le cadre de la directive du MCU. La vérificatrice générale a notamment fait remarquer que le ratio d'inscriptions de 2:1 ne faisait pas l'objet d'une réglementation. Au moment de l'audit de la vérificatrice générale, certains programmes de partenariat établis préalablement à la directive de 2019 du MCU affichaient des ratios d'inscription de près de 9:1 et n'avaient pas encore satisfait aux exigences d'élaboration de plans de mise en conformité des inscriptions.

Besoins des étudiants étrangers en matière de soutien

Les besoins des étudiants étrangers en matière de soutien varient en fonction de leurs anciennes expériences scolaires, de leur programme d'études et de leur origine. En général, qu'ils soient inscrits à des programmes de partenariat ou sur les campus principaux, les étudiants étrangers doivent bénéficier de diverses mesures de soutien qui s'ajouteront à celles initialement offertes aux étudiants canadiens afin d'assurer leur intégration scolaire et sociale dans le secteur de l'enseignement postsecondaire (Ghalayini, 2014). Cela se traduit notamment par des services d'orientation et d'aide à l'installation ainsi que l'enseignement de compétences transférables, comme la gestion du temps et l'organisation. Par ailleurs, les collèges devront aider de nombreux étudiants étrangers à améliorer leur niveau d'anglais et à se familiariser avec les normes académiques, notamment celles liées à l'intégrité académique et au plagiat (El Masri & Khan, 2022).

¹⁰ La réglementation relative au ratio 2:1 est entrée en vigueur en décembre 2019, époque à laquelle certains programmes de partenariat dépassaient déjà cette limite.

¹¹ En 2018, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle de l'Ontario a publié une stratégie internationale provinciale (« Former des citoyennes et des citoyens du monde : récolter les fruits de l'éducation postsecondaire internationale ») dans laquelle il soulignait la nécessité d'offrir un soutien solide aux étudiants étrangers.

Les étudiants canadiens et étrangers qui entreprennent des études postsecondaires vivent une transition majeure qui s'accompagne souvent de nouvelles responsabilités. C'est notamment le cas des étudiants quittant pour la première fois le domicile familial. En Ontario, la plupart des étudiants collégiaux canadiens fréquentent des établissements situés dans leur collectivité ou à proximité de leurs réseaux de soutien (Frenette, 2003). Les étudiants étrangers étudient et travaillent très loin de chez eux, et beaucoup d'entre eux vivent un choc culturel (Smith et coll., 2013), ce qui peut leur donner l'impression d'être seuls et isolés (Université Simon Fraser, s.d.).

Les collèges sont confrontés au défi de l'inclusion de ces étudiants étrangers, qui peuvent également être victimes de racisme et de discrimination (Apna Health, 2021). Il se peut également que les formateurs et le personnel des collèges n'aient pas conscience du caractère discriminatoire ou inapproprié de certaines ressources et activités en classe (El Masri et Khan, 2022), ce qui peut les amener à suivre des formations en compétences et communication interculturelles (Smith et coll., 2013). Pour certains étudiants étrangers, les possibilités d'apprentissage et de socialisation auprès d'étudiants canadiens s'avèrent limitées (BCEI, 2016), étant donné que certains programmes de partenariat de l'Ontario accueillent exclusivement des étudiants étrangers (Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario, 2021), les empêchant ainsi d'étudier aux côtés de leurs pairs canadiens. Tout ceci contrecarre également les efforts entrepris pour améliorer l'expérience des étudiants canadiens grâce à l'internationalisation des campus collégiaux.

Par ailleurs, de nombreux étudiants étrangers sont explicitement ou implicitement victimes de racisme dans le cadre de leurs recherches de logement. Il se peut que des propriétaires rejettent les demandes de location d'étudiants en raison de leur statut d'immigration, de leur origine ethnique ou même de leur nom (El Masri & Khan, 2022). Cela complique alors leur recherche de logement convenable et sécuritaire. La pénurie de logements abordables et la méconnaissance de leurs droits en tant que locataires peuvent mener les étudiants étrangers à se faire exploiter. En Ontario, de nombreux étudiants étrangers vivent dans des logements illégaux et surpeuplés affichant des cautions et des loyers exorbitants (El Masri et Khan, 2022; BCEI, 2018; Apna Health, 2021). Ceux réussissant à trouver un logement approprié se voient parfois refuser leur dossier en raison de l'absence de références canadiennes, de preuve de revenu, d'une cote de crédit canadienne ou même de leur incapacité à payer d'avance plusieurs mois de loyer (Armos, 2018).

Les coûts élevés du logement ne font qu'aggraver les difficultés financières rencontrées par les étudiants étrangers. Certains médias ont récemment indiqué que ces difficultés sont particulièrement marquées chez les étudiants étrangers originaires de la région indienne du Pendjab; selon ces sources, leurs familles ont vendu des biens ou contracté des prêts pour couvrir les frais de scolarité relativement élevés, alourdissant ainsi les

charges financières pesant sur eux (Baksh et coll., 2022; Hune-Brown, 2021; Singh Aulakh, 2022). Pour alléger ces fardeaux, de nombreux étudiants étrangers travaillent à temps partiel. En 2019, 50 % des étudiants étrangers présents au Canada ont soumis un feuillet T4, contre 18 % en 2000. Il convient de noter que la moitié d'entre eux étudiaient dans des collèges (Lundy, 2022).

Par ailleurs, les étudiants étrangers ne pouvaient pas travailler plus de 20 heures par semaine en dehors de leur campus jusqu'il y a peu (Gouvernement du Canada, 2022a). Le 7 octobre 2022, le gouvernement fédéral a annoncé la levée de cette limite jusqu'au 31 décembre 2023 (Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, 2022). Grâce à cette annonce, les étudiants étrangers peuvent désormais travailler à temps plein tout en poursuivant des études à temps plein. Cela signifie également qu'ils constitueront un segment encore plus important de la population active du Canada et deviendront « un véritable pilier de la main-d'œuvre à faible salaire » (Lundy, 2022). Les médias ont par ailleurs indiqué qu'il s'agissait d'une réorientation politique « pilote » (Osman, 2022).

On note également que les étudiants étrangers ont souvent des besoins particuliers en matière de santé. Des médecins du Collège Durham et de l'Institut universitaire de technologie de l'Ontario ont présenté les résultats préliminaires d'une étude sur les besoins des étudiants étrangers en matière de santé à l'occasion du sommet organisé par le Collège Sheridan en juillet 2022. La plupart des étudiants ayant participé à leur étude étaient originaires d'Inde, et 70 % d'entre eux ont déclaré n'avoir jamais subi d'examen physique (Sandhu et coll., 2022). Les difficultés d'accès au logement, les liens fragiles avec les pairs, les soucis scolaires et les problèmes de santé contribuent tous à accroître les sentiments de solitude et de dépression des étudiants étrangers (Apna Health, 2021; Armos, 2018; El Masri et Khan, 2022). Il peut être encore plus compliqué de leur offrir les soutiens dont ils ont besoin lorsque leur culture et leurs croyances les poussent à privilégier leur sentiment d'autonomie, aux dépens de leur santé mentale (De Moissac et coll., 2020). Une enquête menée en mai 2022 par l'Alliance canadienne des associations étudiantes a fait ressortir des préoccupations concernant la qualité et la pertinence culturelle des services de santé mentale. Les étudiants étrangers étaient également plus à même d'indiquer ne pas avoir recours à des soutiens pour des questions de confidentialité et de méfiance (Alliance canadienne des associations étudiantes, 2022).

Les collèges de l'Ontario ont du mal à répondre aux besoins de leurs étudiants étant donné que leur mandat d'enseignement postsecondaire ne couvre habituellement pas la prestation de services déjà offerts dans la collectivité (Coordinating Committee of Vice Presidents Students, 2015). Les services de santé mentale en sont un parfait exemple. On demande de plus en plus aux établissements d'enseignement postsecondaire de se substituer aux services communautaires de santé mentale (pour les étudiants canadiens et étrangers), et ce, malgré l'absence d'entente commune à l'égard des responsabilités

fondamentales des établissements et des gouvernements ou de la portée des rôles des établissements (Coordinating Committee of Vice Presidents Students, 2015). Le recrutement accru d'étudiants étrangers sans attache avec les communautés locales oblige les collèges à offrir ces services au sein même de leurs campus.

Questions et méthode de recherche

Le présent rapport étudie la portée des services de soutien actuellement offerts aux étudiants étrangers fréquentant les collèges de l'Ontario et explore différentes stratégies d'amélioration. Notre projet reposait sur les questions de recherche suivantes :

- Quelles sont les lacunes les plus pressantes en matière de prestation de services et comment peut-on y remédier?
 - Qu'est-ce qui fonctionne bien (quelles pratiques exemplaires les collèges peuvent-ils enseigner ou reproduire à plus grande échelle)?
 - Quelles nouvelles approches de prestation de services ou adaptations aux pratiques existantes les collèges de l'Ontario pourraient-ils mettre en œuvre?
- Comment les établissements surveillent-ils leurs progrès?

Le COQES a invité tous les collèges publics ontariens à participer à des entrevues semi-structurées d'une heure.¹² Nous avons envoyé des invitations à tous les collèges publics de l'Ontario en nous basant sur une liste de personnes-ressources fournie par Colleges Ontario (CO). Au total, 16 établissements ont participé aux entrevues.¹³ Parmi les personnes interrogées figuraient des présidents, des vice-présidents et vice-présidents exécutifs et associés (10); des doyens et directeurs (16); des gestionnaires, superviseurs et responsables (9) de portefeuilles internationaux, ainsi qu'un infirmier praticien. Nous leur avons assuré qu'aucune personne ne serait identifiée et qu'aucune conclusion ne serait attribuée à des établissements précis (le cas échéant, nous avons inclus des citations anonymes) pour les encourager à nous parler. Chaque entrevue comptait également un chef de projet du COQES et un preneur de notes.

Constatations

Les mesures de soutien et les services dont nous avons entendu parler sont généralement associés aux campus principaux et satellites de collèges publics,¹⁴ dans lesquels sont

¹² Se reporter à l'annexe A pour consulter les questions posées dans le cadre de l'entrevue.

¹³ Jusqu'à cinq représentants d'un même établissement ont participé à une entrevue virtuelle; pour certains collèges, nous avons prévu deux séances d'entrevue afin de pouvoir interroger ses différents représentants ou tenir compte des conflits d'horaire.

¹⁴ De nombreux collèges publics de l'Ontario disposent de plusieurs campus.

inscrits 75 % des étudiants collégiaux étrangers en 2020-2021. Les 25 % restants sont inscrits dans des programmes de partenariat CP-SP. En vertu de la Directive exécutoire de 2019 du MCU, les étudiants des programmes de partenariat ont droit au même niveau de soutien que celui offert sur les campus principaux; il incombe donc au prestataire privé d'offrir ces services de soutien, tandis que le collège public doit veiller à leur prestation. Bien que nous n'ayons pas interrogé de représentants de prestataires privés, nos entrevues nous ont permis de mieux comprendre les besoins des étudiants inscrits dans des programmes de partenariat.

Les représentants que nous avons interrogés reconnaissent que les taux de diplomation, lesquels sont généralement élevés, ne constituent pas une mesure appropriée de l'expérience des étudiants; comme l'a fait remarquer un répondant, les étudiants étrangers consacrent d'importants moyens financiers à leurs études dans l'espoir de pouvoir s'installer durablement au Canada. Autrement dit, « ils sont extrêmement motivés » (Collège A). Malgré la nécessité avérée d'instaurer des mesures de responsabilisation autres que les taux de diplomation, la plupart des personnes interrogées constatent que peu de collèges sont passés à l'action.

Pratiquement toutes les personnes interrogées ont indiqué vouloir renforcer les inscriptions d'étudiants étrangers dans l'ensemble des programmes de partenariat CP-SP ou sur les campus principaux. Cette intention ne faisait toutefois pas l'unanimité. De nombreux dirigeants ont mis l'accent sur les avantages du recrutement d'étudiants étrangers en matière de stabilité financière, d'objectifs de diversité et d'impacts communautaires, tant économiques que culturels, alors que les responsables de programme et conseillers faisaient plutôt état des pressions croissantes exercées sur les étudiants et le personnel à mesure que les inscriptions augmentent. De même, nous avons entendu différents points de vue sur les programmes de partenariat avec des prestataires privés. Certaines personnes interrogées se sont dites préoccupées par les risques associés aux programmes de partenariat; d'autres ont indiqué étudier activement de nouvelles formes de partenariat.

Bon nombre des pressions exercées sur les étudiants étrangers, qu'elles soient scolaires, sociales ou financières, sont également observées au sein de la population étudiante canadienne. Cependant, les lacunes les plus pressantes dont nous avons entendu parler n'ont jamais été comblées par les mandats des collèges et nécessitent l'appui et la collaboration de multiples ordres de gouvernement. Elles ont notamment trait au logement, au transport, à la santé, au bien-être, au sentiment d'appartenance et à la sécurité des étudiants (c.-à-d. leur protection physique et émotionnelle contre l'exploitation). Ces lacunes coïncident avec les types d'aide à l'installation dont de nombreux nouveaux arrivants ont besoin. Certaines personnes interrogées ont évoqué la pyramide de Maslow et ont souligné l'importance de répondre aux besoins fondamentaux

(c'est-à-dire les besoins physiologiques comme le logement et les besoins de sécurité comme la santé) afin que les étudiants puissent relever d'autres défis scolaires ou professionnels. Nous avons constaté que les collèges publics s'emploient activement à offrir aux étudiants un soutien global adapté à ces besoins, souvent grâce à des partenariats communautaires. Si aucune mesure n'est prise, ces lacunes continueront de donner lieu à des expériences et des résultats négatifs.

Logement et transport

À l'instar des chercheurs et des médias, la plupart des personnes interrogées ont fait de la question du logement et du transport leur principale préoccupation.¹⁵ Une personne interrogée a noté que les collèges de l'Ontario sont traditionnellement des campus de navetteurs, qui ont été créés pour se mettre au service des étudiants de leur collectivité; par conséquent, la plupart de ces sites ne comportent pas autant de résidences étudiantes que les universités de l'Ontario. Les représentants des collèges disposant de telles résidences ont par ailleurs indiqué que leurs coûts dépassent largement les moyens de nombreux étudiants étrangers. Les personnes interrogées ont également fait remarquer que les pénuries de logements ont amené les étudiants étrangers des campus urbains à vivre dans des espaces surpeuplés et des conditions dangereuses. Le marché du logement traditionnel se mêle souvent à des « marchés parallèles », dans le cadre desquels des propriétaires louent une chambre de leur domicile à un étudiant étranger, qui lui-même louera la moitié de cette chambre à un autre étudiant.

Il convient de noter que les partenariats CP-SP accentuent les problèmes de logement dans la RGT. Certains collèges publics ruraux s'étant associés à des prestataires privés de la RGT accueillent plus d'étudiants étrangers dans la région que les collèges publics situés au sein même de la RGT (Trick, 2017).¹⁶ Dans le même temps, certains étudiants étrangers inscrits en région rurale vivent loin de leur campus pour se rapprocher de leur emploi ou pour s'installer à proximité d'autres immigrants de leur pays d'origine. Dans le même ordre d'idées, les personnes interrogées ont relevé l'absence d'offre de transport sécuritaire et fiable pour se rendre à l'école ou au travail ou pour accéder aux magasins et aux services de la collectivité.

¹⁵ Les préoccupations des étudiants étrangers en matière de logement s'inscrivent dans la crise générale du logement qui touche l'Ontario. En mai 2021, le gouvernement a fait part de son intention de construire 1,5 million de nouveaux logements au cours des dix prochaines années.

¹⁶ Les problèmes de logement sont accentués par la hausse du nombre de CP-SP sis dans la RGT. Quatre-vingt pour cent des CP-SP sont situés à Toronto, dans la région du Grand Toronto ou dans le centre de l'Ontario; ces collèges privés accueillent près de 10 000 étudiants étrangers sur plus de 500 campus (Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario, 2021b).

Les personnes interrogées ont également évoqué les multiples difficultés associées au logement étudiant en milieu rural et urbain. Un représentant a tiré les conclusions suivantes :

Peu de logements rentrent dans la fourchette de prix que les étudiants sont prêts à payer et en mesure de le faire. Nous voyons des étudiants résoudre eux-mêmes leurs problèmes de logement en vivant là où ils peuvent, souvent très loin du campus, ce qui nuit à leur réussite scolaire. Bien que nous nous efforcions de remédier à cette situation du mieux que nous le pouvons, certains étudiants étrangers ont une connaissance limitée des droits des locataires et peuvent être la cible de différentes formes d'exploitation. (Collège B)

La plupart des personnes interrogées ont souligné les efforts entrepris par leurs établissements pour répondre aux besoins en matière de logement. En l'absence de résidences au sein des campus et d'influence directe sur les marchés locaux du logement, les collèges s'emploient à faire circuler l'information. Autrement dit, ils recommandent aux étudiants des méthodes de recherche de logement approprié et veillent à ce qu'ils connaissent leurs droits en tant que locataires. De nombreux collèges intègrent ces renseignements dans les séances d'orientation des nouveaux arrivants. Certains d'entre eux disposent même d'un effectif exclusivement dédié à l'offre de soutien au logement. Un représentant d'établissement a notamment évoqué un groupe WhatsApp administré par les pairs qui a permis aux étudiants de trouver des logements appropriés.

Certains collèges se donnent même le mal de collaborer avec leur collectivité pour répondre aux besoins des étudiants en matière de logement. Cela passe notamment par la construction de nouvelles résidences, la reconversion d'anciennes infrastructures communautaires et l'offre de logements locatifs abordables (subventionnés) aux étudiants. Certains établissements demandent également aux membres de leur collectivité de leur suggérer des solutions de logement :

La possibilité la plus prometteuse réside dans l'offre de nouvelles chambres dans notre collectivité. Nous avons demandé à [ses membres de la collectivité] s'ils seraient prêts à louer une chambre pour une durée d'un mois au moyen d'un service appelé « happipad ». (Collège C)

Alors même que plusieurs personnes ont noté que les collèges n'avaient pas les moyens de s'attaquer pleinement au manque de logements appropriés et abordables, l'un des représentants interrogés a remis en question cet état d'esprit : « Au vu de la pénurie de logements, j'ai du mal à accepter que [les collèges] ne cessent de faire venir des étudiants, puis disent : "Je suis désolé, mais le logement ne relève pas de notre responsabilité" » (Collège E). Cette personne a également indiqué que les collèges et les gouvernements ont un rôle à jouer dans la résolution de ce problème.

Sentiment d'appartenance à la collectivité

De nombreux étudiants étrangers, y compris ceux en provenance d'Inde, sont peu familiers avec notre société individualiste. D'après nos entrevues, les étudiants étrangers, et les Indiens en particulier, semblent privilégier la vie en collectivité. Cela rend leur intégration d'autant plus difficile lorsqu'ils découvrent que leur nouvelle collectivité, y compris d'autres membres de leur collège, est très peu accueillante. Bien que peu de personnes interrogées en aient parlé directement, il est clair qu'un certain racisme ressort de bon nombre de ces interactions. Un représentant a fait les observations suivantes : « Je dirais que certaines communautés sont profondément ignorantes sur le plan culturel. C'est notamment le cas de certains de nos professeurs [et de notre personnel] » (Collège A).

La plupart des personnes interrogées ont reconnu la nécessité d'offrir davantage de séances de formation et de sensibilisation culturelle au sein de leurs établissements pour améliorer l'expérience des étudiants. Plusieurs personnes interrogées ont évoqué les initiatives ayant déjà cours au sein de leur établissement. On a notamment appris que certains collèges offrent des services de perfectionnement professionnel (p. ex., des programmes de sensibilisation aux réalités culturelles) à leur corps professoral pour lutter contre le racisme et les discriminations. Un collège de l'Ontario offre également des modules d'activités de sensibilisation interculturelle à son corps professoral et son personnel par l'entremise de son système de gestion de l'apprentissage. Un représentant d'établissement a observé un changement dans les mentalités de son corps professoral du fait de ses programmes de perfectionnement professionnel : « [Dans le passé], le corps professoral percevait les différences culturelles comme des problèmes créés par les étudiants étrangers. Le corps professoral veut désormais célébrer cette diversité et améliorer leurs compétences pédagogiques » (Collège A).

Les personnes interrogées ont également fait état du racisme sévissant dans leurs collectivités, en évoquant notamment les stéréotypes entourant les compétences linguistiques et scolaires, les pratiques religieuses et l'employabilité des étudiants étrangers. Certains établissements ont rendu compte des efforts qu'ils ont entrepris pour s'assurer que leur collectivité environnante intègre bien leurs étudiants étrangers. Nous avons notamment eu vent de collaborations avec des élus locaux, des entreprises, des travailleurs de la santé et des agents de police dans le cadre de groupes de travail, de campagnes de publicité et d'événements locaux visant à lutter contre le racisme et à favoriser la compréhension mutuelle et culturelle. Un collège gère un programme dans le cadre duquel des membres de la collectivité jouent un rôle de mentor. D'autres disposent de personnel chargé de renseigner les employeurs locaux sur les possibilités de recrutement d'étudiants étrangers. On nous a dit que ces efforts portent leurs fruits :

[Dans le passé], les employeurs [de notre collectivité] n'embauchaient pas d'étudiants étrangers. Ils n'étudiaient même pas les candidatures des personnes dont ils ne pouvaient pas prononcer le nom. Les choses ont bien changé depuis. Les employeurs s'adressent désormais régulièrement au collège pour embaucher nos diplômés. L'impact sur notre collectivité a été considérable. »
(Collège G)

Au-delà du soutien offert, ces efforts visent souvent à retenir les étudiants étrangers dans la collectivité après l'obtention de leur diplôme. Un représentant fait le constat suivant :

[Notre] collège a la réputation de contribuer à satisfaire aux besoins de la région en matière de compétences et d'attirer des résidents à long terme. Beaucoup de nos diplômés iront s'installer dans la RGT et d'autres contrées, mais quelques-uns choisissent de rester et de mener leur vie ici. (Collège H)

Certains établissements s'associent également à leurs conseils étudiants pour organiser des moments d'échange entre les étudiants étrangers et canadiens, ainsi que des événements sportifs. Un collège s'emploie notamment à créer un esprit de communauté chez les étudiants en établissant un club de cricket - un « petit geste » qui peut faire une grande différence et peut aider les étudiants à se sentir chez eux (Collège A).

Études et vie étudiante

À certains égards, les difficultés scolaires dont nous avons entendu parler coïncident avec celles souvent associées à la transition des étudiants vers l'enseignement postsecondaire, y compris la préparation aux études et le développement des compétences (Napierala et coll., 2022; Schaeper, H., 2020). Néanmoins, les étudiants étrangers sont confrontés à des problèmes uniques qui s'ajoutent à ces difficultés, comme l'apprentissage de l'anglais. Bien qu'ils se matérialisent généralement à leur arrivée en Ontario, ces obstacles scolaires et linguistiques illustrent les problèmes inhérents aux processus et aux normes de candidature et de recrutement des collèges.

De nombreux collèges font appel à des agences de recrutement ou des recruteurs locaux (établis dans les pays d'origine des étudiants), lesquels perçoivent souvent une commission en fonction du nombre d'étudiants inscrits.¹⁷ Le rapport de 2021 de la vérificatrice générale fait état d'un certain nombre de préoccupations liées aux activités de recrutement, y compris les allégations trompeuses au sujet des visas d'étudiants, des conditions d'entrée et de l'évaluation des connaissances linguistiques. Les normes d'admission qui ne reflètent pas fidèlement les compétences dont les étudiants ont besoin

¹⁷ Les commissions des recruteurs varient selon l'établissement. Elles vont de 750 \$ à 1 400 \$ par étudiant recruté (Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario, 2021a).

pour réussir portent finalement préjudice aux étudiants et compromettent leurs chances de poursuivre leurs études, d'obtenir un diplôme et d'être prêts à occuper un emploi (Möhring, 2021; Khawaja et Stallman, 2011; Hu et Trenkic, 2021; Muche et coll., 2004).

Les personnes interrogées ont reconnu que les étudiants étrangers ont besoin d'explications et de soutien pour s'adapter aux attentes scolaires particulières de l'Ontario. Le représentant d'un collège a décrit l'exposition initiale au système scolaire de l'Ontario comme un « choc éducatif » :

Le choc éducatif est semblable au choc culturel. Nos collèges ont un style d'enseignement unique au monde. Les méthodes d'enseignement de nos cours appliqués et le calcul de moyennes cumulatives, sans examen final, constituent une forme de choc éducatif. La participation en classe, le travail de groupe, le travail d'équipe et le rôle du corps professoral en tant que facilitateurs de l'acquisition de connaissances et de compétences, représentent également des formes de choc éducatif. Cela touche tous les étudiants étrangers, quel que soit leur pays d'origine. (Collège D)

Certaines personnes interrogées ont également indiqué avoir du mal à convaincre les étudiants étrangers de faire part de leur propre interprétation ou analyse des tâches qui leur sont assignées (certaines personnes interrogées ont évoqué la notion de « réflexion indépendante »). Au vu du caractère unique de leurs normes et de leur style d'enseignement, la plupart des collèges ontariens présentent désormais leurs attentes scolaires dans le cadre de l'orientation.

Au-delà de l'orientation, la plupart des personnes interrogées estimaient qu'un modèle intégré de prestation de services et de soutien serait plus adapté aux besoins scolaires et sociaux des étudiants étrangers et canadiens. Plutôt que de distinguer les services et soutiens offerts aux étudiants étrangers et canadiens, un modèle intégré les regroupe en un seul et même portefeuille couvrant leurs besoins communs. Les personnes interrogées observent également que la séparation des services peut créer de la confusion et des doubles emplois en matière de dotation. Un représentant d'établissement a émis la réflexion suivante :

Nous [distinguons auparavant les services] destinés aux étudiants canadiens et étrangers, mais une synergie s'opère désormais pour appuyer les deux groupes au moyen des mêmes ressources, et s'assurer que [ces services distincts] ne se fassent plus concurrence matière de financement. Il nous faut éliminer les obstacles et les étiquettes, quel que soit le type d'étudiant. Ce qui importe, c'est le type de service que vous offrez. (Collège I)

En plus des services intégrés, les personnes interrogées estimaient que le soutien par les pairs pouvait permettre aux étudiants d'assimiler les attentes scolaires de l'Ontario tout en facilitant leur intégration sociale. Certains établissements embauchent même des étudiants étrangers de dernière année comme mentors ou ambassadeurs. Plusieurs représentants d'établissement ont indiqué que les étudiants étrangers interrogeront leurs pairs sur des sujets qu'ils n'aborderaient pas autrement avec leurs instructeurs ou le personnel en raison de leurs relations hiérarchiques. Leurs pairs parlent souvent leur langue, ce qui les aide à créer des liens : « En créant un réseau de pairs, on montre [aux étudiants étrangers] qu'il est normal de faire face à des difficultés et de recevoir du soutien pour les affronter » (Collège I).

Finances et emploi

Les personnes interrogées avaient bien conscience des difficultés financières rencontrées par de nombreux étudiants étrangers. De nombreux étudiants reçoivent l'appui financier de leur famille ou de leur collectivité, ce qui suscite beaucoup de pressions. Les étudiants se sentent alors obligés de percevoir un bon revenu et de réussir leurs études. D'après certains représentants d'établissement, il est important d'aider les étudiants étrangers à établir des attentes financières réalistes. Pour obtenir un permis d'études, les étudiants étrangers doivent prouver qu'ils disposeront de 10 000 \$ par année, ou 833 \$ par mois, pour subvenir à leurs besoins lors de leur séjour au Canada (Gouvernement du Canada, 2022b). Certaines personnes interrogées ont jugé cette somme insuffisante, surtout compte tenu du coût élevé du logement dans les collectivités comme la RGT. Il apparaît également que les agents de recrutement à l'étranger présentent souvent sous un faux jour certains aspects de la vie et certains coûts au Canada, aggravant ainsi les difficultés des étudiants.

Dans de nombreux cas, ces contraintes financières obligent les étudiants étrangers à trouver un emploi dès leur arrivée au Canada, le plus souvent hors campus. Les personnes interrogées ne s'accordaient pas non plus sur le bien-fondé de la limite de 20 heures de travail (hors campus) imposée à ces étudiants (qui a été levée jusqu'au 31 décembre 2023). Les différents points de vue exprimés illustrent les priorités divergentes de l'éducation internationale au Canada : les étudiants étrangers sont des apprenants, mais aussi des travailleurs qui peuvent pallier les pénuries de main-d'œuvre, tout en étant de futurs immigrants potentiels. Une limite de 20 heures de travail hors campus renforce la perspective selon laquelle le but premier des études au Canada est d'acquérir des connaissances. Certains représentants d'établissement ont donné un écho favorable à cette limite, l'envisageant comme un moyen important de s'assurer que les étudiants ont le temps de se concentrer sur leurs études. D'autres ont soulevé des préoccupations liées à la sécurité professionnelle des étudiants. En effet, cette limite les

empêche de trouver un emploi qui protège leurs droits en tant que travailleurs. Un représentant a tiré les conclusions suivantes :

Nous constatons non seulement que les étudiants travaillent les 20 heures autorisées, mais aussi que bon nombre d'entre eux travaillent « au noir », risquant ainsi d'être exploités par leurs employeurs. (Collège I)

Les personnes interrogées ont également fait état des obstacles à la participation des étudiants étrangers aux programmes d'apprentissage intégré au travail (AIT). Les programmes d'AIT offerts peuvent non seulement alléger les contraintes financières des étudiants, mais aussi les aider à acquérir des compétences professionnelles importantes; dans bien des cas, elles sont nécessaires à la réussite des programmes. Selon les personnes interrogées, les obstacles à l'AIT comprennent les retards bureaucratiques dans la délivrance des permis de travail coop ainsi que l'erreur humaine (p. ex., les gardes-frontières canadiens oublient parfois de délivrer des permis à l'entrée). On nous a fait part de retards et d'erreurs semblables dans l'attribution du numéro d'assurance sociale, ce qui empêche les étudiants d'exercer un emploi légitime. Les étudiants doivent faire corriger ce genre d'erreur à leur point d'entrée initial, lequel peut se trouver à bonne distance de l'établissement qu'ils fréquentent.

Les questions financières et les modalités de travail sont liées au logement, à la santé et au bien-être, à l'intégration communautaire et aux questions scolaires. Il s'agit soit de facteurs motivant les étudiants à travailler le plus grand nombre d'heures possible, soit de facteurs de stress nuisant à leur santé mentale. Les conflits ou les troubles économiques dans le pays d'origine exacerbent les difficultés financières de certains étudiants s'ils ne peuvent accéder à leur épargne. Contrairement aux fonds versés aux étudiants canadiens, les personnes interrogées ont indiqué que leurs établissements offrent un financement d'urgence limité aux étudiants étrangers dans ces circonstances.

Pour éliminer ces problèmes, certains établissements s'efforcent d'offrir des bourses issues de dons. Quelques personnes interrogées ont également déclaré pouvoir prêter des ressources (comme des ordinateurs portables) ou verser des fonds aux étudiants étrangers confrontés à des situations d'urgence. De nombreux collèges emploient des étudiants étrangers sur le campus même (souvent à des postes de mentorat par les pairs). Ces rôles ont notamment l'avantage de ne pas nécessiter de déplacements longs et coûteux. Un représentant a indiqué que son établissement s'engage à soutenir les étudiants étrangers en leur consacrant des fonds équivalant au montant alloué au financement des frais de scolarité des étudiants canadiens. Une autre personne interrogée a mentionné le financement d'urgence propre à la pandémie de COVID-19 : « Nous avons partiellement couvert le coût des 14 jours de quarantaine des étudiants étrangers. Ils devaient en assumer une partie, mais nous avons reconnu qu'il s'agissait

d'un coût non inscrit à leur budget » (Collège J). Ce même établissement a accordé un report des frais de scolarité aux étudiants originaires de Russie et d'Ukraine. Plusieurs personnes interrogées ont également indiqué que leurs collèges renseignent les étudiants étrangers sur les risques financiers liés au logement et à l'hameçonnage dans le cadre de leur orientation.

Santé et bien-être

Tous les facteurs de stress décrits ci-dessus peuvent nuire à la santé et au bien-être des étudiants étrangers. Les personnes interrogées indiquent se préoccuper des besoins physiques et émotionnels des étudiants étrangers. Elles ont également observé une plus forte incidence des problèmes de santé liés à l'alimentation chez les étudiants étrangers que chez les étudiants canadiens, ce qui peut être attribuable à une situation d'insécurité alimentaire ou à de mauvaises connaissances nutritionnelles. Un collège a notamment créé un réseau informel de pairs dédié à l'alimentation et à la nutrition dans le but de jumeler les étudiants ayant besoin d'encadrement avec ceux ayant déjà des compétences culinaires. Par ailleurs, les collèges se sont employés à renseigner les étudiants étrangers sur la notion de bien-être, et bon nombre d'entre eux leur transmettent de l'information sur la nutrition préalablement à leur arrivée :

Les étudiants étrangers ne doivent pas recevoir de conseils culinaires et découvrir les réalités de la vie au Canada à leur arrivée; ils doivent les entendre depuis leur zone de confort, là où ils sont nourris et logés, où ils se sentent chez eux et où leurs besoins essentiels sont satisfaits. (Collège D)

Les personnes interrogées ont également évoqué des problèmes de santé attribuables au manque d'éducation sexuelle dans de nombreux pays d'origine des étudiants étrangers. Un représentant d'établissement a notamment signalé des taux plus élevés de grossesses non planifiées et d'avortement chez les étudiantes étrangères que chez les étudiantes canadiennes.

Toutefois, la préoccupation la plus couramment évoquée concernait la question de la santé mentale. De nombreuses personnes interrogées ont fait état de problèmes de santé mentale découlant de sentiments d'accablement et d'isolement chez les étudiants. Un représentant d'établissement a attribué ces problèmes à des caractéristiques sociales venant se greffer aux difficultés scolaires : « Nous avons une société individualiste et nous faisons venir des étudiants de sociétés collectivistes. Notre campus n'est pas armé pour faire face aux difficultés que cela peut engendrer » (Collège E). Plusieurs personnes interrogées ont également noté que de nombreux étudiants étrangers avaient tendance à faire face seuls à leurs problèmes de santé mentale en raison des différences dans la

façon dont ils sont perçus et abordés dans leur pays d'origine. Un représentant d'établissement a émis les remarques suivantes :

Les étudiants n'ont peut-être pas connaissance des services de santé mentale qu'ils leur sont offerts, et ils n'ont peut-être pas l'habitude de s'exprimer à ce sujet; ils ne connaissent même peut-être pas le concept de la santé mentale. [La présence de problèmes de santé mentale, ainsi que l'absence totale de reconnaissance de leur existence ou de volonté d'en discuter] sont des éléments distincts de nature à se combiner. (Collège E)

Une autre personne interrogée a établi un lien entre la réticence des étudiants à évoquer leur santé mentale et leurs préoccupations au sujet de leur statut d'immigrant. Certains étudiants ont exprimé une idée fautive selon laquelle ils pourraient en quelque sorte compromettre leur visa d'étudiant en attirant l'attention sur leurs problèmes. Bien qu'elles reconnaissent les raisons pour lesquelles les étudiants hésitent à faire part de leurs difficultés, certaines personnes interrogées ont également fait part de leur frustration. En effet, le personnel ne peut pas s'attaquer aux problèmes de santé mentale dont ils n'ont pas connaissance. Mention a également été faite des difficultés qu'éprouvent les étudiants étrangers à trouver des spécialistes de la santé acceptant une couverture responsabilité civile. La pandémie a multiplié les risques sanitaires auxquels font face les étudiants étrangers, illustrés notamment par la difficulté d'obtenir un rendez-vous de vaccination (surtout par le portail en ligne du gouvernement) pour les personnes n'étant pas couvertes par le régime d'assurance-santé de l'Ontario (OHIP)

Les collèges dont sont issues les personnes interrogées s'emploient à éliminer ces risques en établissant des équipes de soutien global dotées de réseaux de pairs et de services de counseling adaptés sur le plan culturel. Certains représentants estimaient que la présence d'infirmiers praticiens sur le campus facilitait l'accès aux soins. On nous a également dit que de nombreux collèges s'emploient à offrir des aliments nutritifs et adaptés sur le plan culturel dans leurs restaurants, leurs distributeurs automatiques et lors d'événements. L'un d'entre eux met des casiers d'aliments frais à disposition de ses étudiants. Un autre propose une banque alimentaire électronique dans laquelle les étudiants peuvent sélectionner à toute heure des produits qu'ils récupéreront le lendemain matin. Un collège rural possède un grand jardin de fruits et légumes qui permet aux étudiants de manger plus sainement.

La croissance des services de soutien virtuels suscitée par la pandémie a permis aux collèges de répondre aux besoins des étudiants. Un répondant s'est permis l'observation suivante : « L'environnement virtuel nous a permis de nous mettre plus facilement à disposition des étudiants, et plus d'étudiants se sont présentés à des rendez-vous virtuels » (Collège F). Les étudiants n'ont pas besoin de se rendre sur leur campus pour

prendre part aux rendez-vous virtuels, ce qui permet d'améliorer l'accessibilité des services de soutien. Certains établissements ont également réussi à mettre en place de nouvelles applications numériques dédiées aux services de santé mentale.

Discussion et recommandations

Il est difficile pour les collèges, les collectivités locales et tous les ordres de gouvernement d'offrir un soutien adéquat aux étudiants étrangers. D'après nos entrevues, les collèges veillent à ce que les soutiens appropriés soient offerts au bon moment et, dans certains cas, avant qu'un étudiant quitte son pays d'origine. Les campus accueillent également de nombreux agents externes, comme des représentants de banques, de Service Canada et d'organismes de services communautaires, afin que les étudiants puissent obtenir directement et facilement les renseignements dont ils ont besoin lorsqu'ils s'établissent en Ontario. Les consultations en ligne rendent les services plus accessibles et pratiques, tant pour les étudiants que pour le personnel.

Les mesures de soutien et les services dont nous avons entendu parler concernent aussi bien les campus principaux que les campus satellites. De nombreuses personnes interrogées ont souligné que le succès des activités de soutien auprès des étudiants étrangers dépend de l'engagement et de la compassion du personnel du campus. Dans bien des cas, le soutien aux étudiants est également lié aux contextes locaux, car les collèges tirent parti des ressources, des installations et des gens qui l'entourent. L'intégration communautaire des services de soutien suppose la mobilisation de ressources supplémentaires et donne aux étudiants et aux membres de la collectivité l'occasion de s'attaquer ensemble aux problèmes rencontrés.

Nos constatations soulignent l'ampleur et le degré des difficultés gérées par les collèges, ainsi que la portée et la variété des services offerts par les collèges publics de l'Ontario. En l'absence d'entrevues avec les représentants des prestataires privés, nos constatations doivent s'appliquer aux environnements de partenariat : les étudiants inscrits à des programmes de partenariat ont droit aux mêmes mesures de soutien que les étudiants des campus principaux. Ces constatations fournissent des détails qui peuvent éclairer les évaluations ministérielles et collégiales des soutiens offerts par les prestataires privés dans le cadre de leurs ententes de partenariat.

Les soutiens collégiaux offerts aux étudiants étrangers font office de services d'établissement de facto et jouent un rôle important dans leur parcours d'immigration. Une fois les étudiants diplômés, peu de ressources sont mises à disposition de ceux cherchant à obtenir le statut de résident permanent, alors même que les nouveaux arrivants peuvent continuer d'avoir besoin de soutien lié au logement, à l'engagement communautaire et au bien-être (Dennler, 2022). Tous les ordres de gouvernement doivent

se pencher sur les ressources et les soutiens mis à disposition des nouveaux diplômés étrangers et des autres immigrants et offrir des ressources visant à soutenir la transition des nouveaux arrivants. Des mesures de soutien doivent être élaborées parallèlement avec une stratégie gouvernementale cohérente comportant des objectifs et des responsabilités clairs en matière d'éducation internationale et d'immigration. Sans stratégie intentionnelle, les inscriptions d'étudiants étrangers dépasseront les cibles établies par le gouvernement.

Au vu de ses entrevues et des études existantes, le COQES présente aux collèges et au gouvernement un ensemble de recommandations visant à améliorer l'expérience des étudiants étrangers en Ontario.

Gouvernement provincial

Les difficultés des étudiants, qu'elles soient scolaires, financières et liées au logement, s'inscrivent dans les techniques de recrutement utilisées pour attirer les apprenants dans les collèges de l'Ontario. Les étudiants ont besoin de renseignements exacts pour prendre des décisions et pouvoir mettre toutes les chances de leurs côtés. S'il souhaite préserver la réputation de l'Ontario, tant sur le plan de l'excellence académique que de la qualité de vie, le gouvernement provincial doit revoir les pratiques de recrutement et les structures d'incitation destinées à attirer les étudiants. D'autres administrations ont réussi à mettre en œuvre des « codes de pratique » pouvant servir de modèle : à titre d'exemple, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont établi des cadres législatifs qui obligent les établissements d'enseignement à protéger les droits des étudiants étrangers et à veiller à ce que les étudiants vivent des expériences positives (Gouvernement australien, 2021; ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Zélande, 2021).

Le gouvernement provincial doit également tirer parti des outils existants pour s'assurer que tous les programmes, notamment ceux offerts par les prestataires privés, respectent les normes d'aide aux étudiants et d'assurance de la qualité. Par exemple, le document « Partenariats entre les collèges publics et le secteur privé : directive exécutoire du ministre » (2019) doit être revu et révisé afin de clarifier les obligations des collèges en matière de gestion des inscriptions, de publicité, de promotion et de soutien aux étudiants. Le ministère est également tenu de veiller au respect de ces obligations.

Les modifications apportées à la directive exécutoire du ministre doivent témoigner des priorités stratégiques de la province en matière d'éducation internationale. Les gouvernements fédéral et provincial ont décrit les étudiants étrangers comme des immigrants potentiels pouvant pallier aux pénuries de main-d'œuvre et contribuer à l'économie canadienne grâce à leurs études postsecondaires de grande qualité. Toutefois, on ignore si les effectifs étrangers croissants des programmes de certification et d'études

ontariens d'un an et deux ans répondent aux besoins et priorités du marché du travail provincial. On ignore également si les diplômés étrangers trouvent des emplois qui correspondent à leur formation et à leurs compétences, mais on sait que les décalages et le sous-emploi ont des répercussions à long terme sur le parcours professionnel de ces diplômés (Zhang, 2022).

Le gouvernement de l'Ontario doit structurer les activités internationales en matière d'éducation postsecondaire de sorte à leur donner une orientation stratégique. Une telle orientation pourrait être définie en étudiant les situations d'emploi des diplômés étrangers et donc les liens entre les pénuries de main-d'œuvre et les programmes à fort taux d'admission. Les collèges doivent recruter leurs étudiants conformément à cette stratégie provinciale, en veillant à ce qu'ils soient inscrits dans des programmes qui les prépareront à occuper des postes dans des domaines hautement prioritaires. Par ailleurs, l'Ontario doit envisager une approche axée sur les divers titres de compétences nécessaires pour remédier aux pénuries de main-d'œuvre. Chaque titre de compétences et domaine d'études donneront lieu à des perspectives d'emploi particulières.

Gouvernement fédéral

Le gouvernement fédéral doit aider avec le gouvernement provincial à examiner et mettre à jour la stratégie d'internationalisation actuelle. Près d'une décennie s'est effectivement écoulée depuis la présentation des règlements fédéraux ayant remodelé l'approche du Canada à l'égard des étudiants étrangers et des voies d'immigration. L'examen des objectifs et des résultats de la stratégie d'éducation et d'immigration devrait porter sur les questions suivantes : L'approche actuelle permet-elle d'attirer les étudiants dans les programmes jugés prioritaires par le gouvernement fédéral au lancement de la stratégie (2014)? Offre-t-elle aux immigrants la possibilité de faire des études postsecondaires pour devenir des membres hautement qualifiés de la population active canadienne, et dans quelle proportion? Dans quelle mesure cette voie d'immigration a-t-elle été adoptée par les différents programmes de formation et d'études offerts par les établissements postsecondaires (diplômes de deuxième et troisième cycles, diplômes de premier cycle, diplômes et programmes de certification) et comment cela se reflète-t-il dans les résultats obtenus sur le marché du travail?

Le gouvernement fédéral doit également entreprendre un examen des permis de travail des étudiants étrangers. Le projet pilote actuellement en place, qui a éliminé les limites d'heures de travail imposées aux étudiants étrangers, donne l'occasion d'évaluer les expériences et les résultats des étudiants. L'évaluation doit notamment se pencher sur les taux de diplomation ainsi que sur les délais d'obtention des diplômes. Si des étrangers sont recrutés dans le but premier d'étudier au Canada, les politiques qui conditionnent leurs expériences doivent en principe appuyer cet objectif.

Il serait également bénéfique de procéder à un examen fédéral des permis actuellement requis pour les programmes d'enseignement coopératif. En permettant aux étudiants d'appliquer leurs apprentissages en milieu de travail, les programmes d'enseignement coopératif/d'AIT jouent un rôle essentiel dans l'acquisition de compétences professionnelles et la préparation à l'emploi. Au vu de l'importance qu'ils peuvent revêtir auprès des étudiants étrangers, il nous faut en faciliter l'accès afin que plus d'étudiants puissent en bénéficier.

Collèges

Compte tenu des difficultés scolaires rencontrées par de nombreux étudiants étrangers, les collèges doivent veiller au respect des critères d'admission qui leur sont associés, en se penchant notamment sur leurs résultats aux examens de langue et sur l'évaluation de leurs acquis. Les examens de langue visent à évaluer la capacité des étudiants à étudier en anglais. Il se peut donc que les collèges puissent mieux favoriser la réussite des étudiants en établissant des normes d'admission qui requièrent l'obtention de résultats plus élevés. Les collèges pourraient également imposer des programmes linguistiques aux étudiants admis ne possédant pas les compétences linguistiques nécessaires à la poursuite de leurs programmes scolaires. Le respect des règles et des règlements établis au sujet des normes d'admission peut permettre aux collèges de réduire les pressions exercées sur les étudiants, les professeurs et le personnel de soutien en éliminant les candidats sous-préparés.

Les collèges doivent également évaluer la satisfaction des étudiants étrangers en ce qui a trait aux ressources et aux mesures de soutien offertes pour cerner les lacunes et les difficultés persistantes. Il leur faudra donc mener des enquêtes, notamment auprès des étudiants inscrits aux programmes de partenariat. Il leur est recommandé d'adopter une approche coordonnée et de poser des questions semblables pour permettre les comparaisons et en tirer des leçons systémiques, tout en capturant les besoins propres à chaque collectivité, des campus de la RGT jusqu'aux collèges ruraux. Les résultats d'enquête permettront alors d'éclairer et de renforcer les stratégies provinciales et locales visant à résoudre les questions de logement, de santé et de bien-être, et d'inclusion communautaire.

Compte tenu de l'importance des contextes locaux, les collèges doivent collaborer étroitement avec les administrations municipales pour remédier à certains problèmes rencontrés par les étudiants et les établissements d'enseignement. Prenons l'exemple du logement. Il est primordial de vivre dans un lieu sûr et abordable, mais les coûts élevés du

logement obligent les étudiants étrangers à travailler des heures supplémentaires sur le campus et hors campus. Les collèges et les municipalités doivent se pencher ensemble sur les règlements de zonage actuels et trouver des solutions de logement hors marché. Les collèges, les municipalités et d'autres partenaires peuvent également réfléchir ensemble à des solutions novatrices, comme les placements dans des maisons privées, des maisons de retraite ou d'autres logements communautaires.

Conclusion

Alors que les inscriptions d'étudiants étrangers dans les collèges de l'Ontario ne cessent d'augmenter, il devient pour les collèges et les gouvernements d'assumer la responsabilité de leur bien-être. En effet, tous les ordres de gouvernement tirent parti de cette croissance et la facilitent. Dans le même temps, les collèges publics et leurs prestataires privés ne peuvent continuer à excéder les capacités des infrastructures de leur collectivité. Les collèges et tous les ordres de gouvernement (à savoir municipal, provincial et fédéral) doivent travailler ensemble à la création de collectivités accueillantes et sécuritaires dans lesquelles il fait bon vivre. En revendiquant cette responsabilité, toutes ces parties préserveront la réputation internationale de l'Ontario en tant que destination privilégiée pour la grande qualité de ses établissements d'enseignement et de ses entreprises.

Bien que des changements progressifs puissent et doivent être apportés au nom du soutien aux étudiants, il faut également veiller à ce que le Canada et l'Ontario respectent les capacités de leur voie d'immigration scolaire en matière de qualité et de volume d'étudiants. Dans le contexte actuel, les inscriptions d'étudiants étrangers dépendent principalement des exigences financières fixées par les établissements d'enseignement postsecondaire ontariens. Cette stratégie se répercute à tous les niveaux : elle façonne le contenu des programmes, les pratiques de recrutement à l'étranger, les besoins en soutien des étudiants, les exigences des établissements en matière de dotation et de programmes et les facteurs de stress affectant les collectivités locales (en particulier les collectivités de la RGT), y compris les services de soins de santé et les marchés du logement. Les collectivités locales continueront d'assumer la responsabilité de ces problèmes une fois que les étudiants étrangers obtiendront leur diplôme et chercheront à vivre et à travailler en Ontario. Le gouvernement et les établissements d'enseignement doivent commencer par mettre l'accent sur le soutien à tous les étudiants étrangers pour pouvoir veiller ensuite à la stabilité et la viabilité des établissements d'enseignement postsecondaire et à la prospérité de tous ceux qui considèrent l'Ontario et le Canada comme leur chez-soi.

Bibliographie

- Affaires mondiales Canada. (2019). *Miser sur le succès : la Stratégie en matière d'éducation internationale 2019-2024*. Ottawa : Affaires mondiales Canada.
<https://www.international.gc.ca/education/assets/pdfs/ies-sei/Miser-sur-le-succes-la-Strategie-en-matiere-d-education-internationale-2019-2024.pdf>
- Alliance canadienne des associations étudiantes. (2022). *Une nouvelle normalité difficile : la santé mentale des étudiantes et étudiants après deux années de COVID-19*. Ottawa, Ontario : Alliance canadienne des associations étudiantes.
https://assets.nationbuilder.com/casaacae/pages/3472/attachments/original/1664378018/Abacus_Report_2022_FR_%282%29.pdf?1664378018
- Armos, N. (2018). *Support Services for International Students in British Columbia: A Study on Students' Need and Service Delivery*. AMSSA. [Support-Services-for-International-Students-in-BC-Aug-2018.pdf \(amssa.org\)](https://www.amssa.org/Support-Services-for-International-Students-in-BC-Aug-2018.pdf)
- Aziz, S. (2022, septembre). Nearly 30% of Canadians report 'chronic difficulty' accessing health care: Poll. Global News. <https://globalnews.ca/news/9111584/canada-health-care-access-poll/>
- Baird, B. (2010). *Stronger, simpler, smarter ESOS: supporting international students*. Gouvernement australien. https://internationaleducation.gov.au/regulatory-information/Education-Services-for-Overseas-Students-ESOS-Legislative-Framework/ESOS-Review/Documents/ESOS_REview_Final_Report_Feb_2010_pdf.pdf
- Baksh, N., Ellenwood, L., Kelley, M., Aulakh, S.S. (2022, 13 octobre). International students enticed to Canada on dubious promises of jobs and immigration. *The Fifth Estate*, CBC News. <https://www.cbc.ca/news/canada/international-students-canada-immigration-ontario-1.6614238>
- BCEI. (2016). *Un monde à apprendre : Résultats et potentiel du Canada en matière d'éducation internationale 2014*. *CBIE-flagship-French-full-WEB-RES-final.pdf
- BCEI. (2018). *La voix des étudiants : Résultats nationaux du Sondage des étudiants internationaux BCEI 2018*. <https://cbie.ca/fr/apprentissage/webinaires/la-voix-des-etudiants-resultats-nationaux-du-sondage-des-etudiants-internationaux-bcei-2018/>
- BCEI. (2021). *Faits et chiffres*. <https://cbie.ca/fr/infographique/>
- BCEI. (2022). *La voix des étudiants : Résultats nationaux du Sondage des étudiants internationaux 2021 du BCEI*. <https://cbie.ca/wp-content/uploads/2022/08/Sondage-2021-du-BCEI.pdf>

- Beattie, S. (2021). Ontario colleges' reliance on international student tuition a 'risky formula,' auditor general warns. CBC News, 4 décembre 2021. <https://www.cbc.ca/news/canada/toronto/ontario-colleges-reliance-on-international-student-tuition-a-risky-formula-auditor-general-warns-1.6272326>
- Bhagal, J. (2021). *Petition to increase international students working hr limit to 30hrs and more TR to PR pathways*. Change.org. <https://www.change.org/p/honourable-sea-fraser-minister-of-immigration-refugees-and-citizenship-to-increase-international-students-working-hr-limit-to-30-hr-and-more-tr-to-pr-pathways#:~:text=This%20petition%20is%20to%20request,during%20the%20Covid%2D19%20Pandemic>.
- Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario. (2021a). *Audit de l'optimisation des ressources : surveillance des collèges publics*. Toronto : Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario. https://www.auditor.on.ca/fr/content-fr/annualreports/arreports/fr21/AR_PublicColleges_fr2.pdf
- Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario. (2021b). *Audit de l'optimisation des ressources : Surveillance des collèges privés d'enseignement professionnel*. Toronto : Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario. https://www.auditor.on.ca/fr/content-fr/annualreports/arreports/fr21/AR_PrivateColleges_fr21.pdf
- Calder, M., Richter, S., Mao, Y., Burns, K.K., Mogale, R.S., Danko, M. (2016). International students attending Canadian universities: Their experiences with housing, finances and other issues. *Revue canadienne d'enseignement supérieur*, 46(1), 92-110.
- Chen, Z.J. et Skuterud, M. (2020). Relative academic achievement of international students: Evidence from an Ontario university. *Canadian Public Policy* 46(1), 125-144.
- Choi, Y., Crossman, E., et Hou, F. (2021). *Les étudiants étrangers comme source de main-d'œuvre : transition vers la résidence permanente*. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/36-28-0001/2021006/article/00002-fra.htm>
- Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration. (2022). [Traitements différentiel dans le recrutement et les taux d'acceptation des étudiants étrangers au Québec et dans le reste du Canada \(publications.gc.ca\)](https://publications.gc.ca/collections/collection_026/978-0-662-59442-9.html)
- Coordinating Committee of Vice Presidents Students. (2015). *White Paper on Postsecondary Student Mental Health*. Disponible de : <https://occcco.files.wordpress.com/2015/05/ccvps-white-paper-on-postsecondary-student-mental-health-april-2015.pdf>

- Crossman, E., Choi, Y., Hou, F. (2021). *Les étudiants étrangers comme source de main-d'œuvre : augmentation du nombre d'étudiants étrangers et évolution de leurs caractéristiques sociodémographiques*. Statistique Canada.
<https://www150.statcan.gc.ca/n1/en/pub/36-28-0001/2021007/article/00005-fra.pdf?st=jn7b7QM5>
- Crossman, E., Choi, Y., Lu, Y., Hou., F. (2022). *Les étudiants étrangers comme source de main-d'œuvre : un sommaire des tendances récentes*. Statistique Canada.
<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/36-28-0001/2022003/article/00001-fra.htm>
- De Moissac D., Graham, J. M., Prada, K., Gueye, N. R., Rocque, R. (2020). Mental health status and help-seeking strategies of international students in Canada. *Revue canadienne d'enseignement supérieur*, 50(4), 52-71.
- Dennler, K. (2022). *From Student to immigrant? Multi-step pathways to permanent residence*. Ottawa : The Conference Board of Canada.
https://www.conferenceboard.ca/temp/ec7aad06-7206-415d-a9d0-3ac26ed9cee2/11858_data-briefing_international-students.pdf
- Desai Trilokekar, R., Keenan, J., Barrett, J., Moore, J., Barker, J., Allen, J., Campos, V. (2022, 25 et 26 juillet). *Measures of accountability to enhance the international student experience: Lessons from international jurisdictions* [Présentation]. Improving the International Student Experience, Brampton, Ontario.
- El Masri, A. et Khan, N. (2022). *International Students' Lived Experiences: A Review of Literature*. Ressources et rapports du CGEI. 1.
https://source.sheridancollege.ca/cgei_resources/1
- Esses, V., Sutter, A., Ortiz, A., Luo, N., Cui, J. et Deacon, L. (2018). *Retenir les étudiants internationaux au Canada une fois leur diplôme obtenu : comprendre les motivations et les facteurs qui influencent la décision de rester*. Ottawa : Bureau canadien de l'éducation internationale. https://www.ledevoir.com/documents/pdf/2019-11-08-BCEI_attirer_etudiants_etrangers.pdf
- Fallis, G. (2021). Crises in international education, and government responses: a comparative analysis of racial discrimination and violence towards international students. *Higher Education*, 82(3), 599–613. <https://doi.org/10.1007/s10734-021-00684-w>. Publié en ligne le 18 janvier 2021. PMID : 33487671; PMCID : PMC7813531.
- Frenette, M. (2003). *Accès au collège et à l'université : est-ce que la distance importe?*
<https://www150.statcan.gc.ca/n1/en/pub/11f0019m/11f0019m2003201-fra.pdf?st=WikZicIE>

- Ghalayini, M. (2014). *Academic and social integration: a narrative study of Indian international students' experience and persistence in post-graduate studies in Ontario* [Thèse de doctorat, School of Education, College of Professional Studies, Northeastern University].
- Gomes, C. (2014, juillet). Australia loses international students at its own peril. *The Conversation*. <https://theconversation.com/australia-loses-international-students-at-its-own-peril-29377>
- Gouvernement australien. (2018). *National Code of Practice for Providers of Education and Training to Overseas Students 2018*.
<https://www.legislation.gov.au/Details/F2017L01182>
- Gouvernement australien. (2019). *Education Services for Overseas Students Act 2000*.
<https://www.legislation.gov.au/Details/C2022C00066>
- Gouvernement australien. (2021). *Australian Strategy for International Education 2021-2030*.
<https://apo.org.au/sites/default/files/resource-files/2021-11/apo-nid315307.pdf>
- Gouvernement australien. (2021b). *Council for International Education 2021 Report to the Prime Minister*.
file:///C:/Users/jpichette/Downloads/2021%20Annual%20report%20to%20the%20PM_Alt%20Text.pdf
- Gouvernement du Canada, Comité consultatif sur la Stratégie du Canada en matière d'éducation internationale. (2012). *L'éducation internationale : un moteur-clé de la prospérité future du Canada*. Ottawa : Gouvernement du Canada.
https://www.international.gc.ca/education/assets/pdfs/ies_report-rapport_sei-fra.pdf
- Gouvernement du Canada. (2014). *Stratégie du Canada en matière d'éducation internationale : utiliser notre avantage du savoir comme moteur de l'innovation et de la prospérité*. Ottawa : Gouvernement du Canada.
<https://www.international.gc.ca/education/report-rapport/strategy-strategie-2014/index.aspx?lang=fra>
- Gouvernement du Canada. (2022a). *Travailler hors campus à titre d'étudiant étranger*.
<https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/etudier-canada/travail/travailler-hors-campus.html>
- Gouvernement du Canada. (2022b). *Permis d'études : Obtention des documents requis*.
<https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/etudier-canada/permis-etudes/obtenir-documents.html>

- Gouvernement du Canada. (2022c). *Un plan d'immigration pour faire croître l'économie*. Ottawa : Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/nouvelles/2022/11/un-plan-dimmigration-pour-faire-croitre-leconomie.html>
- Hu, R. et Trenkic, R. (2021). The effects of coaching and repeated test-taking on Chinese candidates' IELTS scores, their English proficiency, and subsequent academic achievement. *International Journal of Bilingual Education and Bilingualism*, 24(10), 1486–1501.
- Hune-Brown, N. (2021). The Shadowy Business of International Education. *The Walrus*. <https://thewalrus.ca/the-shadowy-business-of-international-education/>
- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. (2020, avril). *Supprimer les obstacles pour les étudiants étrangers qui travaillent dans les services essentiels pour lutter contre la COVID-19*. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/nouvelles/2020/04/levee-des-restrictions-de-travail-pour-les-etudiants-etrangers-en-soins-de-sante-pour-combattre-la-covid19.html>
- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. (2022, octobre). *Les étudiants étrangers aideront le Canada à remédier à la pénurie de main-d'œuvre*. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/nouvelles/2022/10/les-etudiants-etrangers-aideront-le-canada-a-remedier-a-la-penurie-de-main-duvre.html>
- Institut du Québec. (2022). *Bilan 2021 de l'emploi au Québec - Le marché du travail s'est remis, mais la pandémie l'a transformé*. Cision. <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/bilan-2021-de-l-emploi-au-quebec-le-marche-du-travail-s-est-remis-mais-la-pandemie-l-a-transforme-864823419.html>
- Institut du Québec. (2022). *Regard sur les postes vacants : un marché du travail en pleine transformation*. <https://institutduquebec.ca/wp-content/uploads/2022/03/202203-IDQ-Postes-vacants-T4-2021.pdf>
- Khawaja, N. et Stallman, H. (2011). Understanding the coping strategies of international students: A qualitative study. *Journal of Psychologists and Counsellors in Schools*, 21(2), 203–224.
- Lafontaine, M. (2022, septembre). Old punk venue in Montreal to be turned into affordable housing. CBC. <https://www.cbc.ca/news/canada/montreal/katacombes-montreal-affordable-student-housing-1.6580411>

- Lenarcic Biss, D. et Pichette, J. (2018). *Prendre conscience des lacunes? La perception des étudiants de niveau postsecondaire de l'Ontario sur l'état de leurs compétences*. Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.
- Lundy, M. (2022, 8 novembre). How Canada became a hotbed for low-wage foreign labour. *The Globe and Mail*. <https://www.theglobeandmail.com/business/article-tfw-program-canada-low-wages/>
- Mangin, D., Premji, K., Bayoumi, I., Ivers, N., Eissa, A., Newbery, S., Jaakkimainen, L., Nowak, D.A., Green, M., Beazley, S., Pinto, A., Haldane, V., Muggah, E., Rayner, J., Kaplan, D.M., Bhattacharyya, O., Grill, A.K., Bodmer, N.S., Perkhun, A., ... Martin, D. (2022). Brief on Primary Care Part 2: Factors affecting primary care capacity in Ontario for pandemic response and recovery. *Science Briefs of the Ontario COVID-19 Science Advisory Table*. 3(68). <https://doi.org/10.47326/ocsat.2022.03.68.1.0>
- Martin, F. (2020, juin). *Time to reset Australian International Education*. East Asia Forum. <https://www.eastasiaforum.org/2020/06/10/time-to-reset-australian-international-education/>
- McGregor, A., Decarie, C., Whitehead, W. et Aylesworth-Spink, S. (2022). Supporting international students in an Ontario college: A case for multiple interventions. *Canadian Journal for Action Research*, 22(2), 5–28.
- Ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Zélande (2021, juillet). *New code of practice for the pastoral care of tertiary and international learners*. News. <https://www.education.govt.nz/news/new-code-of-practice-for-the-pastoral-care-of-tertiary-and-international-learners/>
- Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle (2018). *Former des citoyennes et des citoyens du Monde : récolter les fruits de l'éducation postsecondaire internationale*. <https://www.tcu.gov.on.ca/epep/consultations/maesd-international-pse-strategy-fr-wa-13f-spring-2018.pdf>
- Ministère des Collèges et Universités (2019). *Partenariats entre les collèges publics et le secteur privé : Directive exécutoire du ministre*. Cadre de politique des Collèges d'arts appliqués et de technologie. <https://files.ontario.ca/mcu-public-college-private-partnerships-dec2019-fr-2022-02-15.pdf>
- Möhring, J. (2021). *European University Admission Language Requirements for International Students – A Look at Varied Standards* [Présentation]. 8^e conférence scientifique internationale annuelle : Linguistic, Educational and Intercultural Research 2021 (21

et 22 octobre 2021). Institut de langues étrangères de la Faculté de philologie, Université de Vilnius, Vilnius, Lituanie.

Muche, F., Kelo, M. et Wächter, B. (2004). The Admission of International Students into Higher Education: Policies and Instruments. *ACA Papers on International Cooperation in Education*. Bonn : Lemmens. https://www.lemmens.de/dateien/medien/buecher-ebooks/aca/2004_the_admission_of_international_students_into_higher_education.pdf

Napierala, J., Pilla, N., Pichette, J. et Colyar, J. (2022). *L'apprentissage en Ontario pendant la pandémie de COVID-19 : expériences des étudiants de première année du postsecondaire en Ontario en 2020-2021*. Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.

Ng, P. et Padjen, M. (2019). An overview of post-secondary mental health on campuses in Ontario: Challenges and successes. *International Journal of Mental Health and Addiction*, 17, 531-541.

OCDE (2012). [Approaches to internationalisation - final - web.pdf \(oecd.org\)](#)

One Voice Canada. (2021). *Report on the realities for international students: Evidenced challenges*. https://onevoicecanada.org/wp-content/uploads/2021/05/The-Realities-of-International-Students-Evidenced-Challenges_Full-Report-2.pdf

Ontario Medical Association. (s. d.). In the News. <https://www.oma.org/newsroom/in-the-news/oma-doctors-in-the-news/>

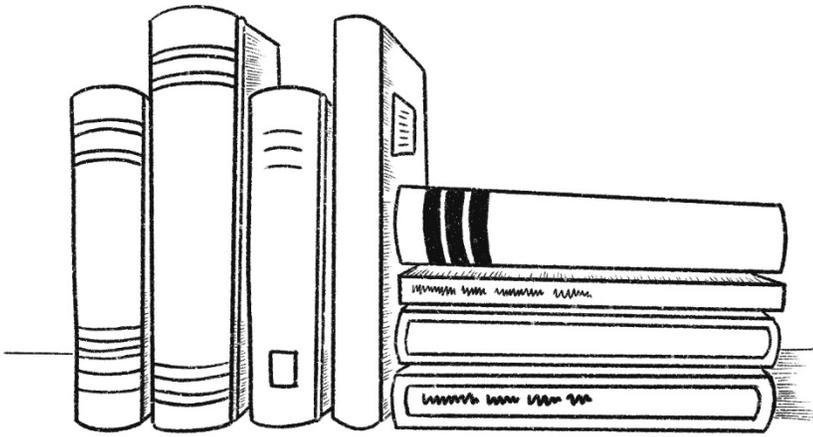
Osman, L. (2022, octobre). Cap on international students' working hours should be lifted permanently: advocates. *La Presse Canadienne*. <https://www.ctvnews.ca/politics/cap-on-international-students-working-hours-should-be-lifted-permanently-advocates-1.6104450#:~:text=Immigration%20Minister%20Sean%20Fraser%20announced,the%20end%20of%20next%20year.>

Rana, U. (2022). Indian students killed in highway 401 crash commuted to Montreal from GTA for school. *The Globe and Mail*, 18 mars. <https://www.theglobeandmail.com/canada/article-401-crash-indian-students-killed-montreal-toronto-commute/>

Richardson, B. et Hussain, Y. (2022). Services économiques et leadership avisé de RBC. [Changement de cap : Comment les étudiants étrangers peuvent aider à résoudre la pénurie de main-d'œuvre au Canada \(rbc.com\)](#)

- Ronson, D. (2022). Canada: Students face 'traumatising' search for housing. *The PIE News*, 15 juillet. <https://thepienews.com/news/canada-finding-student-accommodation-traumatising/>
- Sandhu, J., Sivapalan, S., Khan, Y., Etcubanez, E., Khanna, V. et Arora, R. (2022, 25 et 26 juillet). *Health and well-being: culture and gender sensitive supports* [Présentation]. Improving the International Student Experience, Brampton, Ontario.
- Schaeper, H. (2020). The first year in higher education: the role of individual factors and the learning environment for academic integration. *Higher Education*, 79, 95–110 (2020). <https://doi.org/10.1007/s10734-019-00398-0>
- Scroope, C. (2018). Indian Culture. Cultural Atlas. <https://culturalatlas.sbs.com.au/indian-culture>
- Singh Aulakh, S. (2022, mai). Ontario international students, families making 'massive sacrifices' for the Canadian dream. CBC. <https://www.cbc.ca/news/canada/toronto/international-students-tuition-sacrifices-1.6450240>
- Smith, C., Whiteside, B., Blanchard, S. et Martin, C. (2013). International Student Support Services at Ontario Universities. *Strategic Enrollment Mgmt Quarterly*, 1, 55-66. <https://doi.org/10.1002/sem3.20005>
- Société canadienne d'hypothèques et de logement. (2022). *Pénurie de logements au Canada : estimation des besoins pour résoudre la crise de l'abordabilité du logement au Canada d'ici 2030*. <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/professionnels/marche-du-logement-donnees-et-recherche/recherche-sur-le-logement/rapports-de-recherche-en-habitation/accroitre-loffre-de-logements/penurie-de-logements-au-canada--resoudre-la-crise-de-labordabilite>
- Société canadienne d'hypothèques et de logement. (2022b). *Rapport sur l'offre de logements : grands marchés du Canada*. <https://assets.cmhc-schl.gc.ca/sites/cmhc/professional/housing-markets-data-and-research/market-reports/housing-supply-report/housing-supply-report-2022-05-fr.pdf?rev=e66a4117-594f-4b3e-8477-c33fbe1e7766>
- Spinks, H. (2016, 1^{er} avril). *Overseas students: Immigration policy changes 1997–2015*. Overseas students: Immigration policy changes 1997–2015. Consulté le 23 septembre 2022. <https://uwaterloo.ca/news/media/canadian-universities-work-together-increase-diversity>

- Statistique Canada. (2021). *Tableau 37-10-0018-01 Effectifs postsecondaires, selon le régime d'études, le type d'établissement, le statut de l'étudiant au Canada et le genre de la personne*. <https://doi.org/10.25318/3710001801-fra>
- Statistique Canada. (2022). *Les étudiants étrangers comme source de main-d'œuvre : un sommaire des tendances récentes*. <https://doi.org/10.25318/36280001202200300001-fra>
- Statistique Canada. (2022). Tendances en matière de financement privé et public dans les collèges canadiens, 2019-2020. *Le Quotidien*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220120/dq220120c-fra.htm>
- Université Simon Fraser. (s. d.). *Stages and Symptoms of Culture Shock*. <https://www.sfu.ca/students/isap/explore/culture/stages-symptoms-culture-shock.html>
- Usher, A. (2022). *The State of Postsecondary Education in Canada, 2022*. Toronto : Higher Education Strategy Associates.
- Wall, K. (2022). *La popularité croissante des programmes d'études collégiales post-diplômes au Canada*. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/en/pub/75-006-x/2022001/article/00008-fra.pdf?st=ZMIRFNt1>
- Zhang, T. (2022). *How to keep Canada's international student engine humming*. C.D. Howe Institute. <https://www.cdhowe.org/intelligence-memos/tingting-zhang-how-keep-canadas-international-student-engine-humming>



**Accompagnement de la croissance rapide par
des soutiens adéquats : comment les collèges
et le gouvernement peuvent améliorer
l'expérience des étudiants étrangers en
Ontario**

Annexe

Annexe A

Questions posées dans le cadre des entrevues

1. Parlez-nous de la population étudiante étrangère de votre collège.
 - a. Quels sont certains des besoins propres à cette population?
 - b. Quelles sont certaines des difficultés que votre établissement rencontre pour répondre aux besoins de cette population?
2. Pouvez-vous décrire quelques-unes des réussites de votre établissement en ce qui a trait à la satisfaction des besoins (scolaires, sociaux, affectifs et économiques) des étudiants étrangers?
 - a. Quelles ont été certaines de vos interventions réussies?
 - b. Comment avez-vous mesuré le succès de vos interventions?
 - c. Selon vous, quels étaient les « ingrédients secrets » de ce succès?
3. Prévoyez-vous mettre en œuvre ou coordonner de nouvelles interventions en vue d'améliorer l'expérience des étudiants étrangers?
 - a. De quoi s'inspirent ces plans?
4. Comment le gouvernement (provincial, fédéral, municipal) a-t-il renforcé ou compromis votre capacité d'offrir un soutien global aux étudiants étrangers?
5. Quels changements devraient être apportés à la politique ou fonction gouvernementale (provinciale, fédérale, municipale) pour appuyer vos efforts?
6. Selon vous, comment les collèges de l'Ontario pourraient-ils collaborer plus efficacement entre eux et avec les intervenants communautaires pour améliorer l'expérience des étudiants étrangers?